STRATEGIE D'ENTREPRISE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Le contexte économique est difficile, les primes PAC diminuent, les prix sont très variables et les charges augmentent.
Cette formation vous aidera à anticiper les difficultés de trésorerie et à limiter leurs impacts financiers.

1 jour en présentiel

Apprendre à OPTIMISER ma TRÉSORERIE

Objectifs et compétences

- Prévoir ma trésorerie pour l'année
- Savoir réaliser un budget prévisionnel
- Mettre en œuvre les outils et méthodes de gestion de trésorerie

Méthodes pédagogiques

- Les cas concrets de chaque participant seront la base de la formation.
- La réflexion sera commune avec des temps de travail individuel.

Méthodes d'évaluation

- Grille d'auto-positionnement
- Plan d'actions

Public

Agriculteurs(-trices) installé(e)s, tenant une comptabilité (toutes productions agricoles). Formation préconisée pour les jeunes en parcours d'installation ou récemment installés.

Pré-requis

Aucun

Locaux accessibles aux personnes handicapées, pour des adaptations spécifiques contacter le centre au 03-86-94-28-48.

Programme

- Analyse de ma situation de trésorerie
- Identification des entrées et des sorties connues, les montants, les périodes tendues financièrement et les périodes excédentaires
- Construction de mon budget prévisionnel pour la prochaine campagne.
- Réalisation d'un plan d'actions à mettre en place.

Intervenant
Informations pratiques

Cyrille FOURNIER, Conseiller stratégie d'entreprise
Tél : 03 86 94 22 10 - c.fournier@yonne.chambagri.fr

Dates : 14 décembre 2021
Lieu présentiel à la Chambre d'agriculture, Auxerre
Horaires : 9h00 – 17h30

Contact : Cyrille FOURNIER, Conseiller stratégie d'entreprise
Tél : 03 86 94 22 10 - c.fournier@yonne.chambagri.fr

Modalités d'inscription

Nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint **avant le 10 novembre 2021**

Participation financière : (Repas à la charge du participant)
✓ **Contributeur VIVEA : 80 €**
(sous réserve de financement VIVEA)
✓ **Non contributeur VIVEA : 300 €**

*En tant que chef d'exploitation, vous pouvez, en l'état actuel des textes, bénéficier du crédit d'impôt formation : possibilité de prise en charge **jusqu'à 71,75 euros par jour de formation** avec plafond annuel de 40 heures de formation par entreprise.*
Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue de la formation.

OCAPIAT · vivea · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE YONNE

OPE.FOR.ENR 1 19.07.21